

Date de Convocation 02 mars 2015	Séance du 06 mars 2015 L'an deux mille quinze et le 06 février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaudot Roger, Maire, conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 du Code Général des Collectivités territoriales.
Date d’Affichage 12 mars 2015	

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

MM RENAUDOT Roger, DUCRAY Bruno, TOURNIER Michel, CHAPPUIS Jean Pierre, DAGOT Denis, Mme VIENET Céline, MM. GILG Tony, GRADOT Didier, VERNET Guy, PONCET Marin, BLONDEAU Philippe.

Excusé : M. MASSON Philippe (pouvoir à TOURNIER Michel)

Absents : TRIOMPHE Anne Line, TETU Pascale.

Monsieur PONCET Marin a été élu secrétaire de séance.

DCM 10 Compte administratif 2014 «commune»	<p>Le Maire présente le compte administratif du budget communal 2014. La balance s'établit comme suit :</p> <p>Fonctionnement :</p> <p>Dépenses : 206.766,87 €uros Recettes : 381.272,09 €uros</p> <p>Investissement :</p> <p>Dépenses : 104.530,68 €uros Recettes : 240.876,28 €uros</p> <p>Le Maire demande au premier adjoint de soumettre au Conseil Municipal l'approbation par vote du compte administratif Commune et quitte la séance. Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents approuve le compte administratif 2014 Commune.</p>
DCM 11 Compte Administratif Assainissement 2014	<p>Le Maire présente le compte administratif du budget Assainissement 2014 La balance s'établit comme suit :</p> <p>Exploitation :</p> <p>Dépenses : 23.356,97 €uros Recettes : 61.647,02 €uros</p> <p>Investissement :</p> <p>Dépenses : 12.278,13 €uros Recettes : 46.545,56 €uros</p> <p>Le Maire demande au premier adjoint de soumettre au Conseil Municipal l'approbation par vote du compte administratif Assainissement et quitte la séance. Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents approuve le compte administratif 2014 Assainissement.</p>

<p>DCM 12</p> <p>Compte Administratif Eau 2014</p>	<p>Le Maire présente le compte administratif du budget Eau 2014 La balance s'établit comme suit :</p> <p>Exploitation :</p> <p style="padding-left: 40px;">Dépenses : 51.005,74 €uros Recettes : 67.044,99 €uros</p> <p>Investissement :</p> <p style="padding-left: 40px;">Dépenses : 50.015,98 €uros Recettes : 100.600,68 €uros</p> <p>Le Maire demande au premier adjoint de soumettre au Conseil Municipal l'approbation par vote du compte administratif Eau et quitte la séance. Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents approuve le compte administratif 2014 Eau.</p>
<p>DCM 13</p> <p>Comptes de gestion 2014</p>	<p>Les comptes de gestion Commune, Eau et Assainissement 2014 présentés par le Trésorier Municipal sont en concordance avec les comptes administratifs Commune, Eau et Assainissement 2014. Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents autorise le Maire à les signer.</p>
<p>DCM 14</p> <p>Avenant au marché rue de Beauregard</p>	<p>Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant n°2 au marché de travaux de réfection de la rue de Beauregard d'un montant de 6.135,40 € HT avec l'entreprise Bonnefoy.</p>
<p>DCM 15</p> <p>Avenant au marché rue de Beauregard</p>	<p>Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant n°3 au marché de travaux de réfection de la rue de Beauregard d'un montant de 2.936,30 € HT avec l'entreprise Bonnefoy.</p>
<p>Questions diverses</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Grosse quantité de lingettes qui bloquent et détériorent les pompes de relevage : courrier aux habitants & aux entreprises. - Travaux rue de Beauregard et annexes. - Travaux d'électricité à mettre au point avec le SIED.

Les Conseillers,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire,
Roger RENAUDOT